



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-deux, le 26 avril, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 19/04/2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 44 Nombre de suffrages exprimés : 55 Votes Pour : 55 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : PAH – Demande de subvention au Parc National des Pyrénées pour le projet de résidence de territoire (CGEAC) N° 2022-44
--	---

Présents (44) : GUILBERT Annie, GOUBE Nicole, MOUNIQ Jean, CASPAR Elvire, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, DUNAN Anne, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, VIDAILLET Jocelyne, MALERE Hélène, LLOP Frédéric, ROUSSELET Christiane, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, GALAUP Dominique, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, MUR François, SOLANA Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, BRUNET André, BALAGNA Patrice, GAY Eric, LACAZE Noël, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, DUPRAT Julie, ROBIN Isabelle, ACCHINI Nicole, HELARY Yann, OZUN Benjamin, DARAN René, MIR André, SALAT Jacques, DELOM Christian, ISOART Jean-Michel.

Présents non votant : DUGARDIN Georgette, ROUSSEL Jean-Claude, DUPOUY Marie-France, SERMET André, REY Sylvie

Absents (7) : GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel, BESSONE Michel, ESCOULA Bernard, CONSTANTIN Luce, BEYRIE Maryse (excusée), CASCARRE Victor.

Procurations (11) :
GRANGE Jean-Baptiste à DESMARAIS Nadine
PUYAU Maryse à RICARD Louis
CHAZOTTES Michel à DUBARRY Jean-Bertrand
PETIT Caroline à DUBERNARD Alain
BRUN Didier à PAUCIS Jean
JARENO Sandra à HELARY Yann
LEGOFF Stéphanie à OZUN Benjamin
AIZIER Philippe à MIR André
BOURREC Christophe à SALAT Jacques
NARS Aline à DARAN René
FOURTINE Didier à ISOART Jean-Michel

Mme Nadine DESMARAIS a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Dans le cadre de la CGEAC (Convention de Généralisation à l'Education Artistique et Culturelle) signée en février dernier, le Pays d'art et d'histoire met en place un projet de résidence de territoire sur le thème du transfrontalier, pour l'ensemble des enfants du territoire ainsi que des habitants. La réalisation participative de l'œuvre aura lieu sur la commune de Tramezaïgues, choix réalisé par la sous-commission PAH en raison de sa proximité avec l'Espagne, de son

patrimoine lié au transfrontalier (château, porte d'Espagne...), des sentiers pedestres qui la traversent, etc.

Ce projet de résidence de territoire fera intervenir 2 artistes auprès des établissements scolaires (écoles et collège), de septembre 2022 à juin 2023. Le coût de cette résidence de territoire s'élèvera à 15 000 €.

Le plan de financement proposé est le suivant :

- Dépenses = 15 000 €
 - Recettes = 15 000 €
- | | |
|------------------------|-----------------------|
| <i>Dont DRAC</i> | <i>6 000 € (40 %)</i> |
| <i>PNP</i> | <i>4 500 € (30%)</i> |
| <i>Autofinancement</i> | <i>4 500 € (30%)</i> |

La commune de Tramezaïgues étant sur la zone du Parc National des Pyrénées, et le projet de résidence de territoire correspondant aux critères d'aides financières du PNP, au titre de l'animation à la vie locale et culturelle (projet de création artistique contemporaine valorisant un site patrimonial), Monsieur le Président propose de demander une subvention au Parc National à hauteur de 30% du montant total, soit 4 500 €.

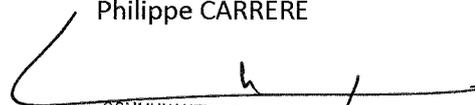
Monsieur le Président invite les membres du conseil communautaire à en débattre.

Après en avoir délibéré, et **à l'unanimité** des membres présents et représentés, le conseil communautaire décide :

- De valider le plan de financement proposé ;
- De mandater Monsieur le Président pour entreprendre toutes les démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU